

**L’action syndicale dans la transition écologique**

**Stage FO – 23 au 27 juin 2025**

Responsables du stage : Nicole MAGGI-GERMAIN, Gabriel ROSENMAN (ISST – Université Paris I) et Zaima BENACHOUR (CGT - FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi  23 juin 2025 | Mardi 24 juin 2025 | Mercredi 25 juin 2025 | Jeudi 26 juin 2025 | Vendredi 27 juin 2025 |
| 09 h 00 | **Présentation de l’ISST, de la session et tour de table**  **Introduction à l’action syndicale dans les transitions environnementales**  Gabriel ROSENMAN  (Sociologue, ISST-Université Paris 1)  Guillaume MERCŒUR  (Sociologue, EHESS) | **Perspectives au regard de l’emploi**  Yannick SALEMAN  (The Shift Project – Think Tank)  *À confirmer* | **La gestion des « transitions » par les entreprises**  Nicole MAGGI-GERMAIN  (Juriste, ISST Université Paris 1) | **Les missions environnementales du CSE**  Jean-Vincent KOSTER  Expert CSE (Elabore) | **Restitution des travaux de groupes**  Béatrice CLICQ  Secrétaire confédérale |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h  17 h 30 | SUITE | **La transition écologique au travail : emploi et formation**  Fred SECHAUX  (CEREQ) | Suite  **Analyse de cas**  **L’action FO dans les centrales de charbon**  Jean-Pierre DAMM  (CGT-FO) | **Présentation du guide : « le G.E.S.T.E. socialement juste »**  Zaima BENACHOUR  (CGT-FO)  **Travaux de groupes**  Comment orienter les négociations autour des questions environnementales ?  Zaima BENACHOUR  Nicole MAGGI-GERMAIN  Gabriel ROSENMAN | Bilan de la session  **FIN 15 H** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC**

Militants ou représentants de l’organisation syndicale au sein des entreprises, membres de CSE ou délégués syndicaux.

**LIEU**

ISST -Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne

16 Boulevard Carnot

92340 Bourg-la-Reine

**OBJECTIFS**

Parvenir à une meilleure connaissance de la crise écologique et de ses multiples aspects, en comprendre mieux les causes et les conséquences, en particulier au regard de l’emploi.

L’appropriation de ces connaissances doit faciliter la prise de conscience des enjeux écologiques au regard de l’action syndicale.

**PRÉSENTATION DES SÉANCES**

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l’ISST et de la session puis d’un tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront et formuleront leurs attentes au regard de la session.

Deuxième partie de matinée : **Introduction à l’action syndicale dans les transitions environnementales**

Ce premier temps de formation sera tout d'abord consacré à la présentation de la crise écologique et de ses différentes dimensions : réchauffement climatique, épuisement des ressources, dégradation de la biodiversité et des conditions de vie, pollutions diverses... Il s'agira non seulement de prendre la mesure du bouleversement civilisationnel dans lequel nos sociétés sont engagées, mais également de saisir en quoi ces enjeux relèvent pleinement de la sphère d'action syndicale. Pour terminer, sera présenté un état des lieux synthétique des débats et pratiques qui traversent les organisations syndicales sur les enjeux environnementaux.

* Après-midi : Suite de la présentation

*Mardi :*

* Matin : **Perspectives au regard de l’emploi**

Décarboner rapidement et drastiquement l’économie française est un impératif pour assurer la survie de notre économie et de nos sociétés face au double enjeu du siècle : limiter les risques du changement climatique et faire face aux crises d’approvisionnement en énergie et matière, qui s’intensifient déjà. La réussite de cette transformation bas carbone, tout comme son acceptabilité sociale, reposeront d’autant plus sur l’appui et l’accompagnement d’une autre ressource essentielle : les emplois et les compétences qui feront les entreprises de demain. Comment construire cette nouvelle économie et accompagner les transitions ? Quelles sont les propositions du Plan de transformation de l'économie française du Shift Project, paru en 2022 ?

* Après-midi : **La transition écologique au travail : emploi et formation**

Sera traitée la question des effets de la transition écologique et énergétique sur les emplois et la formation. Que sait-on de la façon dont elle transforme les activités et les emplois ? Alors que l’on peine encore à mesurer l’ampleur et la nature du verdissement des métiers, comment les acteurs de la formation et les entreprises se positionnent-ils pour favoriser l’écologisation des activités ?

*Mercredi :*

* Matin : **La gestion des « transitions » par les entreprises**

Le thème des transitions sera traité sous l’angle de sa réappropriation à l’échelon des groupes, des entreprises ou encore des territoires. Seront analysés des dispositifs juridiques touchant à la formation ou à la reconversion des salariés, tels que Transco, mais également des politiques d’entreprise ou de groupe favorisant, par la signature d’accords de GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) ou de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), la réorganisation du groupe, voire accompagnant sa restructuration – en lien avec les priorités territoriales - vers la transition écologique.

* Après-midi : **Analyse de cas. L’action FO dans les centrales de charbon.**

Sera exposé le cas des luttes syndicales environnementales dans les centrales de charbon. L’intervenant syndical partagera avec les stagiaires son expérience de ces luttes en tant que militant syndical au sein de Force Ouvrière.

*Jeudi :*

* Matin : **Les missions environnementales du CSE**

L’intervention présentera, dans un premier temps, les apports de la loi Climat et résiliences de 2021 qui confère un certain nombre de prérogatives au CSE en matière environnementale. Elle sera ensuite suivie d’exemples concrets des formes que peut prendre cette consultation ainsi que des moyens mis à la disposition des institutions représentatives du personnel pour s’y préparer.

* Après-midi : **Présentation du guide : « le G.E.S.T.E. socialement juste »**

Suivront des travaux de groupes organisés autour de grandes thématiques présentées sous forme de questions. Il s’agit de permettre aux stagiaires de se réapproprier les grandes orientations syndicales afin de les traduire dans le champ de la négociation collective.

*Vendredi :*

* Matin : la restitution des travaux de groupe de la veille sera suivie d’une intervention de la secrétaire confédérale
* Début d’après-midi : bilan de la session.

**FIN DE LA SESSION : 15 heures**